Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 24 (1886)

Heft: 10

Artikel: Une visite du roi de Prusse : dans le canton de Neuchâtel, en 1842 :

[suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-189167

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an. . . . 4 fr. 50 six mois . . . 2 fr. 50 Etranger: un an. . 7 fr. 20 On peut s'abonner aux Bureaux des Postes: — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES

du Canton 15 c. de la Suisse 20 c. de l'Etranger 25 c.

Genève, 1er mars 1886.

Mon cher Conteur!

Né malin, vous avez dû constater souvent ce fait: nous autres Genevois, ne sommes pas impunément les voisins immédiats du peuple le plus spirituel de la terre! Notre verve gouailleuse aime à s'exercer aux dépens d'autrui; nos amis les Vaudois, surtout, doivent en savoir quelque chose.

Voici trente ans et plus que nous rions aux éclats du « banc pour s'asseoi » de Montbenon; de la « sonnette pour sonner » du café du lac, à Vevey, du « grand bassin et du petit bassin » de la fontaine de Morges, sans parler de la fameuse « pierre à Niton qui surnage. »

Mais, hélas! tout passe ici-bas! Ces plaisanteries ont — avec le temps — perdu une partie de leur saveur.

Vous eûtes, cher Conteur, la bonté de venir à notre secours une première fois déjà. Vous en souvient-il? C'était il y a tantôt dix ans: Votre « mappemonde qui penche » obtint, d'emblée, un succès enthousiaste et qui n'a encore rien perdu de sa force, je me plais à le constater. Cependant « Ormont-dessus » et « Ormont-dessous » sont moins haut cotés et le « bien joli homme » — qui le croirait? — commence déjà à vieillir! Quel dommage et quelle drôle de chose « tout de même » que le progrès!

Or donc, j'ai pensé que vous pourriez nous être utile encore, si vous vouliez bien en prendre la peine, et renouveler de flèches — plus jeunes sinon mieux acérées — nos carquois en détresse.

Vous savez que les grands travaux hydrauliques, entrepris à Genève depuis deux ans, marchent rapidement. Encore quelques mois peut-être, la solution du problème sera évidente : la mappemonde sera remise à « droit fi », l'écoulement des « eaux du Léman » réglé comme une horloge, et la mauvaise « nièze » deux fois centenaire de ces bons Vaudois n'aura plus de raison d'être.

Ce serait le moment de nous envoyer une nouvelle mission, pour faire « un petit bout d'enquête » sur ces intéressants travaux. Qu'en pensez-vous? « C'est bien le diable » si, parmi toutes ces machines, ces « mécaniques » et ces « manivelles », vous ne trouvez le moyen de nous faire rire encore!

Allons, cher « Conteu », décidez-vous « voi » un « brin »!

Un vieux Genevois, de vos lecteurs.

L'auteur des lignes qui précèdent n'a guère besoin de notre concours, nous semble-t-il, pour s'amuser aux dépens des Vaudois; il ne s'en tire pas trop mal. Du reste, à chacun son tour, cher Monsieur. Vous vous êtes longtemps et largement égayé au sujet de nos délégations, envoyées dans le temps à Genève, pour s'occuper du niveau du Léman; aujourd'hui, soyez assez aimable pour nous payer de retour, en nous favorisant de la visite de quelques-uns de vos amis, qui nous décriront les merveilles de vos travaux hydrauliques, avec tout le charme de l'accent et du brin d'emphase qu'ils ne tiennent point du voisinage du peuple le plus spirituel de la terre, mais dont ils ont seuls le secret. Ces messieurs seront ici les bienvenus, et soyez persuadé que l'attrait de leur récit nous fournira le sujet d'un article qui vaudra bien celui de la « mappemonde qui penche. »

Une visite du roi de Prusse

dans le canton de Neuchâtel, en 1842.

TII

Le roi, installé au Château, y reçut les autorités civiles et militaires, les principaux fonctionnaires publics, la compagnie des pasteurs, qui lui furent présentés. Puis il reçut ensuite, en audience privée, les députés de la Confédération envoyés par le Directoire, et au nombre desquels se trouvait M. Ruchet, président du Conseil d'Etat du canton de Vand

On profita de la présence de LL. MM. pour célébrer la fête des Armurins, qui fut entourée d'une splendeur inusitée. Et pour lui conserver son caractère original, on avait supprimé la musique et rétabli les fifres. A 7 heures du soir, le cortège arrivait au Château et défilait devant le roi, placé sur une estrade. Après un discours du banneret de Meuron, une grande coupe fut présentée au roi, qui but à la prospérité de la ville de Neuchâtel. S'approchant ensuite du banneret, avec sa coupe à la main, il lui dit: « J'ai fait ce que j'ai pu pour la finir, mais je n'ai pu en venir à bout. » A dix heures, il visitait l'illumination de la ville, qu'il trouva superbe.

Sur le lac, le bateau à vapeur, étincelant de feux, se promenait lentement devant la ville, et une grande barque, chargée de quelques centaines de fagots et de goudron, flambait comme un immense incendie.

Le lendemain, après avoir assisté au service divin, LL. MM. reçurent les chefs de diverses manufactures et plusieurs dames, qui leur offrirent de superbes présents, produits de l'industrie du pays. Puis elles visitèrent diverses écoles, des institutions charitables et les musées. Le soir, dîner de 140 couverts au Château et bal à l'Hôtel-de-Ville, avec la musique du 35° régiment d'infanterie prussienne, qu'on avait fait venir pour la circonstance. Plus de 1800 personnes avaient été invitées au bal, où LL. MM. arrivèrent précédées de huit jeunes Neuchâtelois costumés en pages. Le roi dansa une polonaise avec la femme du maître-bourgeois Robert, tandis que le banneret de Meuron donnait la main à la reine.

La joie était si générale que, malgré la pluie qui tombait en abondance, un bal s'était organisé sur la place publique, où l'on dansait avec des parapluies.

Le troisième jour, LL. MM. visitèrent le Val-de-Travers, après avoir été acclamées, et partout fêtées sur leur passage, à Peseux, Corcelles, etc.

Les habitants de Travers, Couvet et Môtiers s'étaient surpassés dans la décoration de ces localités. A Môtiers, un déjeuner fut offert au roi dans la maison Boy-de-la-Tour. L'exiguïté de la salle ne permettait pas d'y recevoir tous ceux qui désiraient voir les augustes visiteurs; cependant, une vieille personne de l'endroit, Mlle Bezencenet, âgée de 80 ans, se glissa jusqu'à la porte, accompagnée d'un parent. Elle avait le roi et la reine devant elle, mais ne pouvait en croire ses yeux, tant la simplicité de leur costume lui donnait de doutes. Quand elle fut rendue à l'évidence, vivement émue, elle s'écria: Dieu les bénisse! On l'engageait à se retirer, lorsque la reine l'aperçut et demanda qui elle était. Après s'être renseignées, LL. MM. témoignèrent à la vieille demoiselle toute leur sympathie. Pendant ce temps, on avait servi le café. Le roi engagea Mlle Bezenzenet à en prendre une tasse; elle refusa d'abord, puis se ravisa et la but avec tant de précipitation que roi l'arrêta en lui disant: « Mais, mademoiselle, vous allez-vous brûler, ce café est très chaud. »

Lorsqu'on offrit du vin au roi, la personne placée près de la reine lui dit que c'était du vin du pays. « Je suis bien aise, répondit-elle, mon mari aime le vin de Neuchâtel, il lui convient. »

Quand le roi remonta en voiture pour retourner sur Neuchâtel, une femme de Fleurier s'étant approchée, lui frappa sur l'épaule, en disant: « Ditesdonc, monsieur, est-ce vous qui êtes le roi ? » — Oui, répond le monarque. — Eh bien! reprit-elle, nous vous aimons bien, vous n'êtes pas un souverain orgueilleux.

La tenue simple et affable de LL. MM. frappa tellement ces populations, qu'aujourd'hui encore, à Boudry, lorsqu'un individu montre de la hauteur ou ne salue pas, on dit: il est plus fier que le roi.

Le soir, somptueuse réception à Neuchâtel, chez le comte de Pourtalès; souper de 300 convives.

(La fin au prochain numéro.)

8. La vîlhie melice dâo canton dê Vaud.

Aprés avâi trottà grandteimps on est ein nadze Et l'est avoué pliési et bounheu qu'on partadze, Quand on a coumandà: Harte! Rompez vos rangs! Demi pot dè nové, dè rodzo âo bin dè blianc, Avoué cauquiès z'amis, camerâdo d'écoula A quoui faut rappelâ tsaquiè tor, tsaquiè rioula Yô on a tant rizu, dansi, tant fé lè fou Et iô ein revegneint on no z'a met âo clliou. Et tandi qu'on sè plié déveron la botolhie Lo trafi dao tambou bintout no z'einsordolhie; L'est lo rappet. Ma fâi, ye faut bon grâ, mau grâ, Férè botsi l'écot et s'allà rasseimblià, L'élite d'on coté, la reserva dè l'autro, S'einvouâ pè compagni, lè z'ons coumeint lè z'autro. Et låi faut ti traci et sein pipå lo mot Hormi clliâo qu'on lâo dit: petit état-majo, Dâi lulus, bons, cè dzo, po bâirè dâi quartettès, Sordà sein pétâiru: comis, fratai, piquiettes, Fourriers d'état-majo, espèces dè troupiers Qu'aviont dou galons bliancs âo fin coutset dâi brés.

Lè terriblio piquiette ein clliâo dzo dè revuès Aviont por arma' à fû dâi croubelhiès vouâisuès Dein quiet faillâi portâ po tsacon dâi sordâ Dâi cartouche ein paquiet po férè pétarâ.

Quand lè dou bataillons, tsacon su duè reintsè Asse draitès qu'on djon que ne corbè, ni peintsè, Etiont bin aligni, ma fâi, c'étâi bin biau. Lè sapeu, âo fin bet, armâ dè lâo détrau, Avoué lão gros bounet et 'na balla plioumatse Et lào grand fàordài blianc, fé de 'na pé dè vatse, Vo dio, quand on vayâi cliião grands gaillâ barbus, Fasâi refresenâ dè vairè cliâo lulus! Et lo tambou majo, drâi coumeint n'hallebarda Dévant ti sè tapins! L'atteindâi la pararda Po prevolà sa canna' à bio pomeau d'ardzeint Pe hiaut què lè détai. Et ti lè musiciens! Avoué dâi galés tréfle ein guise d'épolettès Et on petit charnier po mettrè lè palettès Yô notâvont lè z'airs; mâ quand déviont djuï, Ne manquâvont jamé dè lè vito sailli; Et quand bin la mâiti ne lâi vayont pas gotta, Lão faillái dài z'einfants po lão teni la nota, Kâ per dévant lè dzeins, l'aviont meillào façon Dè vouâiti lo papâi tandi lo refredon. Et ti clliâo z'instrumeints! l'ein faillâi 'na raclliâïe Po férè lè pou! pou! lè tu! tu! lè couilaie; Lâi avâi la serpeint, lo fifre, lo tambou La ioûla, l'ophiclé, la pioula, lo toutou, La trompetta, lo cor, lè pliaquès, l'épouffârè Que sè poive allondzi, que fasâi la ronnârè; Et lo tambou dè basse avoué lo zonna-na, Lo râi dâi z'instrumeints po bin marquâ lo pas; Et lo tsapé chinois, que verivè, tornâvè Quand dévâi sè câisi, mâ que sè grelottâvè Quand faillài dâo boucan, po que ti sè senau Pouéssont mi senailli: mi, fa, sol, la, si, do. Et poui ti lè sordâ! kâ y'ein avâi n'armée; Et quand l'est qu'on vayâi tota cllia ribandée Su dou reings, que très-ti aviont tot bin potsi Fusi, sabro, chacot, que l'aviont bin bliantsi,